

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DES ROMAINS du 21 novembre 2011

Elus présents :

- MM. Olivier BECHT, Jean-Bernard FORESTIER, Romain SCHNEIDER, Michel POCHON et Richard PISZEWSKI.

Excusé :

- M. Jean-François GUILLAUME.

Assistaient en outre à la séance :

- M. Arnaud BAILEN, directeur de cabinet,
- Mme Martine WEHRLE , directeur général des services,
- M. Roland MARUSZCZAK, chef de la Police Municipale.

- 65 riverains présents dans la salle du Trèfle.

Secrétariat assuré par :

- Mmes Martine WEHRLE, D.G.S. et Christine VOGELE, secrétariat général.

ORDRE DU JOUR

- 1. Présentation de la Police Municipale, ses missions et son organisation,**
- 2. Point sur les aménagements rue de l'aérodrome,**
- 3. Plan de circulation et travaux d'enrobés dans la ZAC du Rinderacker,**
- 4. Point sur la situation de l'école et du périscolaire.**

°=°=°=°=°=°=°=°=°=°=°

Monsieur le Maire débute cette réunion et souhaite la bienvenue aux riverains et les remercie pour leur participation au 2^{ème} rendez-vous annuel.

1. Présentation de la Police Municipale, ses missions et son organisation

Il présente et commente le power-point sur la Police Municipale :

- Organigramme
- Accueil et écoute de la population
- Pédagogie auprès des écoles (les cyclistes et les piétons)
- Conseil et médiation
- Contrôle de la vitesse et du bruit
- Réparation des dégradations (Tag – réparation)
- Surveillance du ban communal sur le terrain ou à distance (vidéo protection – 20 caméras)
- Mission de répression en matière de stationnement et de circulation
- Une patrouille de proximité en permanence sur le territoire de la Ville, disponible à tout moment, en voiture, à moto, à cheval ou à vélo, en complémentarité avec la gendarmerie, les brigades vertes, les sapeurs-pompiers et les services techniques.

M. le Maire ajoute que l'effectif de la Police Municipale de RIXHEIM a quadruplé depuis 2008 et se situe au 3^{ème} rang de la Police Municipale du Haut-Rhin. Une équipe de 12 personnes au service des Rixheimois. Le rôle essentiel de la Police Municipale est la prévention et la dissuasion. En trois ans la délinquance a baissé de 50 %. Mais il y a un problème de fond, celui du respect des concitoyens. La répression ne suffit pas, il faut s'attaquer au problème de comportement.

Questions - réponses

❖ Excréments des chevaux

Un riverain s'interroge sur les excréments des chevaux ?

M. le Maire répond que la pose de sacs spéciaux sous la queue de l'animal était envisagée, mais que ceux-ci blesseraient le cheval. Il rappelle qu'un service public n'a pas à laisser des déjections sur la voie publique. Les cavaliers sont équipés d'un sac et d'une pelle pour leur permettre de ramasser les excréments des chevaux. Les crottins sont utilisés pour l'engrais des espaces verts de la Ville.

❖ Contrôles sonores

Existe-t-il des contrôles sonores ? Quels sont les résultats ? Les quads sont-ils contrôlés ?

Il est répondu que la Police Municipale procède à des interpellations et à des actions combinées. Les quads sont interdits dans les collines et les chemins de forêt.

❖ Contrôles de radar

Les contrôles de radar sont-ils effectués durant les heures creuses ou les heures de pointe ?

M. le Maire répond que 120 contrôles de radar, par an, ont été effectués dans le quartier des Romains et que la Police Municipale effectue des contrôles durant les heures creuses et les heures de pointe. Des excès de vitesse des bus sont signalés. Il faut faire la distinction avec excès de vitesse et sentiment d'excès. M. le Maire donne des relevés hebdomadaires sur plusieurs voies. Concernant les radars pédagogiques, deux comportements sont remarqués : celui du citoyen qui respecte la limitation et au contraire, celui qui teste le radar en augmentant la vitesse.

Les radars pédagogiques ont-ils été installés à titre expérimental ?

Le principe était de faire des relevés et de voir l'utilité et le choix de l'emplacement car le coût du radar pédagogique est conséquent (entre 6 000 € et 8 000 €). Les emplacements souhaités par la Ville de RIXHEIM seraient la rue d'Ottmarsheim et la rue de l'Etang. L'Etat analyse pour une installation définitive.

Pourquoi la Ville de RIXHEIM ne détient pas de radars pédagogiques ?

M. le Maire répond que les petites communes ont moins de gros équipements et peuvent investir davantage dans les petits. Pour l'heure, le choix budgétaire n'a pas été fait.

❖ Stationnements abusifs

Quelle action est entreprise lorsque des véhicules sont stationnés plusieurs jours sans se déplacer ?

M. Roland MARUSZCZAK, chef de la Police Municipale, répond, que d'après le Code de la Route, un stationnement de plus de 7 jours peut être verbalisé. Cette démarche est difficile car les patrouilles ne sont pas toujours les mêmes. Il invite les riverains à signaler tout stationnement abusif à la Police Municipale.

❖ ZAC du Rinderacker

La rue de Belgique qui débouche sur la rue des Romains représente un danger. Où est la signalisation ?

M. Roland MARUSZCZAK informe que la signalisation dans le quartier du Rinderacker sera mise en place. Un courrier et le plan de circulation seront adressés à chaque riverain. M. le Maire rappelle que l'enrobé a été effectué avant l'hiver. Une discussion s'engage au sujet du plan de circulation et de la signalisation. Il faut trouver un compromis vis-à-vis des habitants, pour l'intérêt général.

❖ Zone 30

Faut-il limiter la ZAC du Rinderacker à 30 km/h ? La limitation de vitesse sera-t-elle contrôlée ?

M. le Maire répond que l'idéal serait que chacun respecte les règles. M. Richard PISZEWSKI intervient en tant qu'animateur du groupe. Le sens de circulation sera retravaillé pour trouver un compromis pour une signalisation définitive. La situation juridique est particulière. Le promoteur achète la voirie à la demande de la Ville, il se doit donc de poser des panneaux de signalisation.

❖ Plan de circulation

Après une discussion sur le plan de circulation, M. le Maire propose 3 options :

1. l'entrée du quartier se fait par la rue des Romains,
2. circulation dans les 2 sens, sauf la rue de Belgique,
3. certaines rues à double sens et d'autres à sens unique.

Un vote à main levée a lieu. La majorité est pour l'option 2 et que la rue de MONACO soit également à double sens, à titre expérimental jusqu'en mai 2012.

2. Point sur les aménagements rue de l'aérodrome

❖ Rue de l'aérodrome – intersection

Du fait de l'installation d'un MAC'DONALD et de POULAILLON, il a été nécessaire de revoir l'intersection. Pour gérer la circulation, la Ville de RIXHEIM a décidé l'installation d'un mini-giratoire. Ce dispositif permet d'avoir une priorité visible. L'ouverture de la rue de l'aérodrome a été conditionnée par la mise à jour d'un grand panneau. La M2A a été contactée. Le Conseil Général, propriétaire du grand giratoire devra définir, au préalable, le panneau à l'ouverture de la rue de l'aérodrome.

M. le Maire demande si la Ville participe financièrement à l'installation du mini-giratoire. M. Richard PISZEWSKI répond que ce sera le promoteur.

❖ Les enseignes

La Ville est toujours en attente du dépôt du permis de construire de SIMPLY MARKET. Le terrain est réservé pour un supermarché. M. le Maire s'est opposé à l'installation de LIDL, car deux supermarchés à moins de 100 mètres ne tiendront pas. Il rappelle que la Ville ne donne pas l'autorisation pour l'ouverture du commerce, en revanche, elle fait respecter les règles d'urbanisme et d'accès. Le permis de construire de LIDL a été refusé car aucune demande d'autorisation d'accès n'a été sollicitée. La Ville de RIXHEIM a gagné son action auprès du Tribunal Administratif.

❖ Propreté urbaine

La propreté urbaine est évoquée. M. le Maire y tient.

❖ Rue du Stade

Deux véhicules stationnent à l'intersection de la rue du stade et de la rue des Cailles, ce qui représente un danger. Le prolongement de la ligne jaune jusqu'à la rue des Lièvres est demandé. M. Roland MARUSZCZAK répond qu'il faudra attendre la fin du chantier pour régler ensuite le stationnement. La Police Municipale est consciente du problème.

3. Plan de circulation et travaux d'enrobés dans la ZAC du Rinderacker

Ce point a été évoqué au point 1.

4. Point sur la situation de l'école et du périscolaire

M. le Maire explique, que lors de la construction de la ZAC du Rinderacker, la Municipalité précédente n'a rien prévu en matière d'infrastructures. Depuis 2008, la Municipalité actuelle essaie de rattraper le retard ; il faut prévoir le foncier, les finances, l'étude d'architecte, les plans, les marchés publics avec une consultation des entreprises sur toute l'Europe, ensuite pourront démarrer les travaux. Pour la réalisation d'un tel projet, il faut prévoir une échéance de 3 à 5 années.

❖ Ecoles

4 classes supplémentaires ont été créées. Il reste 2 salles de classe disponibles. Les 25 % de personnes à venir s'installer dans la ZAC du Rinderacker et dans la rue du stade obligeront certainement la révision de la carte scolaire.

❖ Périscolaire – crèche

Deux projets sont en cours de réalisation, l'un dans le quartier d'Entremont et le second à Ile-Napoléon. La reconstruction de l'ACPE sera achevée courant septembre, octobre 2012 avec une capacité de 100 places en périscolaire. 80 places sont ouvertes sur le quartier du centre. Au mois de juin, 80 enfants se retrouvaient sur la liste d'attente périscolaire. A ce jour, aucun enfant ne figure sur une liste d'attente en périscolaire grâce à M2A. La prochaine rentrée scolaire risque de poser des difficultés si le périscolaire dans le quartier d'Entremont n'est pas opérationnel.

DEBAT : Questions – réponses

❖ Biluthèque

La fréquentation de la biluthèque est de plus en plus importante.

M. le Maire suggère de débattre ce sujet avec « La Passerelle ». Il rappelle l'erreur de la Municipalité précédente d'avoir lancé des constructions avant les infrastructures. Il faut que chaque rixheimois puisse trouver sa place. Outre la construction, le combat a été de créer des postes. Le corps enseignant remercie M. le Maire.

❖ Rue du Stade

Combien de places de parking sont prévues rue du Stade et rue des Sangliers ?

Deux places de parking sont prévus par logement.

❖ Chiens errants

La présence de chiens errants est signalée. La présence d'excréments n'est pas rare.

M. le Maire demande que l'administré le signale à la Police Municipale. La Police Municipale et les sapeurs pompiers capturent l'animal qui sera mis en fourrière et le propriétaire sera verbalisé.

❖ Présence de gravats

Un amoncellement de gravats, macadam, de pierres,....., est signalé sur le parking du stade.

La Police Municipale se rendra sur place.

❖ **Rue de Mulhouse**

L'absence de passage protégé est évoquée.

M. le Maire répond que des travaux sont prévus, avec une piste cyclable, en 2014.

❖ **Chiens bruyants**

Au n° 8 rue de Mulhouse, il est signalé la présence de chiens bruyants.

La Police Municipale en a connaissance et recevra le propriétaire.

❖ **Garage à vélos**

La demande de garage à vélos sécurisé est souhaitée à la gare.

Dans le cadre d'une politique avec la SNCF, la Ville relancera le plan vélos. Les endroits comme, la place du marché, l'école de musique sont évoqués. L'installation d'arceaux est demandée devant les écoles, le cimetière, l'église.

❖ **Rue Wilson**

Les espaces verts devant le Temple empêchent les Pompes Funèbres de stationner lors des obsèques.

Cette question sera étudiée par M. Jean KIMMICH, adjoint au Maire chargé de l'environnement.

❖ **Chauffage urbain**

Certaines personnes présentes font part de leurs doléances quant à l'installation du chauffage urbain. L'alimentation de la rue de Mulhouse se fera t'elle à court ou moyen terme ?

L'alimentation de la rue de Mulhouse au chauffage urbain ne figure pas dans le plan de développement, mais n'est pas impossible à long terme.

❖ **Merlon**

La présence de déchets est signalée à proximité du merlon, sur un terrain communal.

La DGS a pris note et se charge de l'enlèvement.

❖ **Etude thermique**

Une étude thermique des bâtiments est-elle prévue à RIXHEIM ?

La Ville de RIXHEIM compte 7 000 logements. L'action sera proposée à M. Jean KIMMICH avec l'ADEME. Une étude thermique des bâtiments communaux est prévue.

❖ **Voirie**

La rénovation de la rue du Cerf est évoquée.

M. le Maire rappelle le manque d'entretien et de travaux de voirie durant ces 15 dernières années. Depuis l'année 2008, 7 kilomètres de voirie ont été effectués (rue de l'Etang, Grand'rue Pierre-Braun, rue Wilson, rue du Temple, rue de l'école, rue des Lièvres, rue Georges Bizet, rue Jean Jaurès, rue des Vallons, et rue Charles Zumstein). 1 kilomètre de voirie représente un coût d'1 M d'euros. La Ville de RIXHEIM compte au total 66 km de voirie. Tous les engagements pris ont été effectués.

❖ **Ecole Primaire des Romains**

Madame EBERLEN, directrice de l'école des Romains, signale que certains enfants se mettent en danger en quittant le véhicule des parents du côté de la rue. La présence de barrière empêche le stationnement.

M. Roland MARUSZCZAK répond que la barrière ne pose aucun problème à condition de bien se stationner dans le sens de la circulation.

❖ **Rue des Bois**

La présence d'un bac à fleurs empêcherait le passage des personnes handicapées.

La Police Municipale se rendra sur place.

❖ **Eau de la Doller**

M. le Maire informe l'assemblée que depuis le mois de septembre 2011, la Ville de RIXHEIM est alimentée à 100 % avec l'eau de la Doller. Il ne reste plus qu'à installer les nouveaux compteurs avec le clapet anti-retour pour arrêter totalement la chloration.

Fin de séance à 23 h 00

=====

RIXHEIM, le 5 décembre 2011

Le Maire :

Olivier BECHT